

Résultats du vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2026

Aix-en-Provence, le 2 février 2026 – 7h30 CET – Carvolix (anciennement Affluent Medical) (ISIN : FR001333077 – Symbole boursier : AFME – « Carvolix » ou la « Société »), une société française de MedTech commerciale et clinique spécialisée dans le développement international et l'industrialisation de mini-robots révolutionnaires basés sur l'IA et d'implants biomimétiques, annonce aujourd'hui les résultats des votes de son Assemblée Générale Mixte.

L'Assemblée Générale Mixte s'est tenue le vendredi 30 janvier 2026, à 11 heures, au siège social de la Société situé 320 avenue Archimède - Les Pléiades III Batiment B -13100 AIX-EN-PROVENCE (France), sous la présidence de M. Michel Thérin, Président du Conseil d'administration (le « **Conseil** »).

Les actionnaires ont adopté la résolution relative au changement de dénomination sociale ainsi que l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil, et notamment les délégations accordées au Conseil en matière d'opérations financières.

Les actionnaires ont également ratifié la nomination de M. Alain Chevallier en qualité de membre du Conseil et approuvé les conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Le détail des résultats du vote est présenté ci-dessous :

Nombre d'actions avec droit de vote	39 350 192
Nombre total de droits de vote	57 009 926
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance	33
Nombre d'actions présentes, représentées ou votant par correspondance	35 446 196
Nombre de voix présentes, représentées ou votant par correspondance	52 614 168
Taux de participation	92,3 %

Assemblée Générale Extraordinaire	Pour		Contre		Abstention	
	Votes	%	Votes	%	Votes	%
1. Modification de la dénomination sociale de la Société ;	51 756 208	98,37%	857 960	1,63%	0	-
2. Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous condition suspensive, une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 1.238.447,00 euros ;	52 614 168	100,00%	0	0,00%	0	-
3. Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle BioMedTech Crossover ;	45 655 421	100,00%	0	0,00%	6 958 747	-

COMMUNIQUE DE PRESSE



	Assemblée Générale Extraordinaire	Pour		Contre		Abstention	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%
4.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle Innov FRR ;	51 015 787	100,00%	0	0,00%	1 598 381	-
5.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle Medeor ;	42 317 293	100,00%	0	0,00%	10 296 875	-
6.	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous condition suspensive, une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 1.428.398,50 euros ;	52 614 167	100,00%	0	0,00%	1	-
7.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle BioMedTech Crossover ;	45 655 421	100,00%	0	0,00%	6 958 747	-
8.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle Innov FRR ;	51 015 787	100,00%	0	0,00%	1 598 381	-
9.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle Medeor ;	42 317 293	100,00%	0	0,00%	10 296 875	-
10.	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous condition suspensive, une augmentation de capital en numéraire, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 310.730,50 euros ;	52 614 167	100,00%	0	0,00%	1	-
11.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle Medeor ;	42 317 293	100,00%	0	0,00%	10 296 875	-
12.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Financière Memnon ;	48 867 927	100,00%	0	0,00%	3 746 241	-
13.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de HAYK Holding Sàrl ;	52 414 167	100,00%	0	0,00%	200 001	-
14.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Ginko Invest ;	51 568 230	100,00%	0	0,00%	1 045 938	-
15.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Madame Simone Merkle ;	51 756 207	100,00%	0	0,00%	857 961	-
16.	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous condition suspensive, une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 427.350,30 euros ;	52 614 168	100,00%	0	0,00%	0	-
17.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle BioMedTech Crossover ;	45 655 421	100,00%	0	0,00%	6 958 747	-
18.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Truffle Medeor ;	42 317 293	100,00%	0	0,00%	10 296 875	-
19.	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Edwards Lifesciences Holding, Inc. ;	48 867 927	100,00%	0	0,00%	3 746 241	-
20.	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou	52 614 167	100,00%	0	0,00%	1	-

COMMUNIQUE DE PRESSE



	Assemblée Générale Extraordinaire	Pour		Contre		Abstention	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%
	donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires ;						
21.	Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations conférées ;	52 614 168	100,00%	0	0,00%	0	-
22.	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise à instituer par la Société dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;	3 623 188	6,89%	48 990 979	93,11%	1	-

	Assemblée Générale Ordinaire	Pour		Contre		Abstention	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%
23	Ratification de la cooptation de M. Alain Chevallier en qualité d'administrateur ;	52 614 167	100,00%	0	0,00%	1	-
24	Approbation des conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;	30 136 979	100,00%	0	0,00%	22 477 189	-
25	Pouvoirs pour formalités.	52 614 167	100,00%	0	0,00%	1	-



À propos de Carvolix

Carvolix est une société française de technologies médicales, en phase commerciale et clinique, fondée par Truffle Capital, qui vise à devenir un leader mondial dans le traitement des maladies cardiaques structurelles et des accidents vasculaires cérébraux, principales causes de mortalité et d'invalidité dans le monde. Carvolix développe des mini-robots innovants basés sur l'IA et l'imagerie qui simplifient les procédures complexes réalisées par les cardiologues interventionnels, ainsi que des valves cardiaques biomimétiques.

Contacts :

Carvolix

Sébastien LADET
Directeur Général
investor@carvolix.eu

PRIMATICE

Relations médias France
Thomas ROBOREL de CLIMENS
+33 (0)6 78 12 97 95
thomasdeclimens@primatice.com

SEITOSEI.ACTIFIN

Communication financière / relations presse financière
Ghislaine GASPARETTO / Enora BUDET
+33 (0)6 85 36 76 81 / +33 (0)6 72 17 84 60
ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com /
enora.budet@seitosei-actifin.com

MC SERVICES AG

Relations médias Europe
Maximilian SCHUR / Julia BITTNER
+49 (0)211 529252 20 / +49 (0)211 529252 28
affluent@mc-services.eu